



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/636

Lancement des opérations : n° 60047532 "Œuvres d'art - acquisitions et restaurations 2021-2026" ; n° 60047531 "Aménagements culturels 2021-2026" ; n° 60047533 "Numérisation documents d'archives 2021-2026" ; n° 01014077 "Opéra- Subvention d'équipement 2021-2026" et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-3, programme 00005

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme VIDAL Chloë

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/636 - LANCEMENT DES OPERATIONS : N° 60047532 "ŒUVRES D'ART - ACQUISITIONS ET RESTAURATIONS 2021-2026" ; N° 60047531 "AMENAGEMENTS CULTURELS 2021-2026" ; N° 60047533 "NUMERISATION DOCUMENTS D'ARCHIVES 2021-2026" ; N° 01014077 "OPERA- SUBVENTION D'EQUIPEMENT 2021-2026" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-3, PROGRAMME 00005 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend les projets culturels suivants ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée Enveloppes culture 2021-2026 n° 2021-3, programme 00005.

I- Œuvres d'art - acquisition et restauration 2021-2026 :

Cette enveloppe, dédiée aux acquisitions et restaurations d'œuvres d'art, bénéficie à tous les établissements culturels de la Ville. Elle permet de répondre aux besoins des établissements en matière d'acquisition d'œuvres d'art pour augmenter et diversifier leurs collections. Sur le volet conservation-restauration, elle offre la possibilité aux établissements d'entretenir et de restaurer les œuvres présentes dans leurs collections. Cette enveloppe permet ainsi d'enrichir les collections de la Ville.

En matière d'acquisition, après avoir été soumis à une commission scientifique, l'achat d'une œuvre se fait sur le marché de l'art lors d'une vente publique ou auprès d'un marchand.

La restauration et l'acquisition d'œuvres sont également soutenus financièrement par :

- l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM) et du Fonds régional de restauration et d'acquisition des bibliothèques (FRRAB), par le versement de subventions à hauteur de 784K€ sur la période 2015-2020 ;
- le financement privé pour lequel les recettes de mécénat (ou de crowdfunding) en matière d'acquisition-restauration représentent 1 390 K€ sur la période 2015-2020.

Cette enveloppe donne aux établissements culturels la faculté de faire des acquisitions (en financement intégral ou partagé) et des travaux de restauration selon une programmation annuelle définie mais également de faire face aux besoins imprévus en cours de mandat.

Pour information, le montant de cette enveloppe de 2015 à 2020 s'est chiffrée à 4 768 k€

En 2020, l'ensemble des établissements culturels ainsi que le service gestion des patrimoines de la Direction des affaires culturelles ont consommé 483 200 euros en acquisition et 389 000 euros en conservation- restauration.

Le montant de l'enveloppe Œuvres d'art - acquisitions et restaurations 2021-2026 est estimé à 4 000 000 euros et est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme Enveloppes Culture 2021-2026 n° 2021-3, programme 00005.

II- Aménagements culturels 2021-2026 :

Cette enveloppe, suivie par le service bâtiment et travaux de la Direction des affaires culturelles, permet de répondre à l'expression des besoins des équipements culturels en termes de travaux de petits aménagements. Cette enveloppe budgétaire permet une flexibilité, une réactivité d'emploi soit une temporalité très courte soit sur la base d'une programmation annuelle.

Les opérations prises en compte visent à l'amélioration des conditions de travail des personnels ou encore à favoriser l'activité et la qualité du service au public.

La maîtrise d'œuvre de ces opérations est essentiellement confiée à la Direction gestion technique des bâtiments et correspond à environ une vingtaine d'opérations annuelles allant de quelques milliers à quelques centaines de milliers d'euros.

Pour information, le montant de cette enveloppe de 2015 à 2020 s'est chiffrée à 2 910 k€

Quelques chiffres, à titre d'exemple, concernant les travaux d'aménagements culturels réalisés au cours de l'année 2020 :

- 28 opérations programmées dont 3 non programmées qui ont pu être financées suite à l'annulation/report d'opérations ;
- 3 opérations annulées ;
- 15 établissements concernés dont un effort budgétaire conséquent aux théâtres concédés (Théâtre de la Croix-Rousse / Théâtre Nouvelle génération) et à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

La programmation des travaux de petits aménagements culturels pour 2021, budgétée à 500 000 euros, intègre 19 opérations de petits aménagements bénéficiant à 12 établissements différents avec un tiers des crédits 2021 fléché pour le Conservatoire à rayonnement régional de Lyon.

Le montant de cette enveloppe Aménagements culturels 2021-2026 est estimé à 2 800 000 euros et est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme Enveloppes culture 2021-2026 n° 2021-3, programme 00005.

III- Numérisation documents d'archives 2021-2026 :

L'enveloppe numérisation documents d'archives 2021-2026 bénéficiera essentiellement aux Archives municipales et Centre d'histoire de la résistance et de la déportation (CHRD).

Cette enveloppe permettra ainsi aux Archives municipales de poursuivre les opérations de numérisation de leurs fonds, entamées au précédent mandat, au rythme de 20 k€ annuels (soit 120 k€ sur la période 2021-2026). Pour les Archives, les enjeux et objectifs sont :

- répondre à la forte demande du public en matière d'accès aux archives en ligne ;

- sécuriser les fonds en réduisant leur manipulation ;
- réduire le besoin de nouveaux espaces de stockage « physique » (numérisation de substitution lorsque c'est possible).

Concernant le CHRD, l'arrivée d'un renfort au pôle ressources scientifiques permet d'envisager des opérations régulières de numérisation des collections tout au long du mandat au rythme de 20 k€ annuels (soit 120 k€ sur la période 2021-2026). Pour le CHRD, les enjeux et objectifs sont :

- sécuriser les fonds ;
- alimenter la base de gestion des collections ;
- rendre les collections plus accessibles au public mais aussi aux autres institutions.

Les besoins des Archives municipales et du CHRD représentent un montant de 240 K€ sur la période 2021-2026. Les 60K€ restants sur l'enveloppe pourront être utilisés pour les besoins de numérisation des autres établissements de la délégation.

Pour information, le montant de cette enveloppe dédiée uniquement aux Archives municipales de 2015 à 2020 s'est chiffrée à 85 k€

Le montant de cette enveloppe Numérisation documents d'archives 2021-2026 est estimé à 300 000 euros et, est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme Enveloppes Culture 2021-2026 n° 2021-3, programme 00005.

IV- Opéra - Subvention d'équipement 2021-2026 :

Inscrit dans un réseau national et international de collaborations artistiques et culturelles, l'Opéra national de Lyon constitue un pôle d'excellence, de création, de production et de formation dans les domaines lyrique, chorégraphique et musical. Ayant vocation à se situer parmi les grandes maisons d'opéra en France et en Europe, il bénéficie depuis le premier janvier 1996 du label d'Opéra national accordé par le ministère de la culture.

A ce titre, la Ville de Lyon s'engage à soutenir financièrement, par une subvention, les investissements nécessaires à l'activité (matériels audiovisuels, techniques, logiciels, petits investissements ...) de l'association afin de maintenir des équipements à un bon niveau pour la réalisation de leurs missions.

Pour information, le montant de cette enveloppe de 2015 à 2020 s'est chiffrée à 1 300 k€

En 2019, le bilan de l'association montre des acquisitions pour 616 K€ (mobilier, matériel : 562 K€ et logiciel : 54 K€).

L'enveloppe permet ainsi de soutenir l'Opéra sur ses investissements à travers une subvention constante de 170 k€ sur 6 ans, et en complément une subvention de 180 k€ supplémentaire pour une dépense exceptionnelle au gré du mandat et des nécessités d'investissement.

Le montant de l'enveloppe Opéra - Subvention d'équipement 2021-2026 est estimé à 1 200 000€ et est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme Enveloppes Culture 2021-2026 n° 2021-3, programme 00005.

Vu la délibération n° 2021/584 du Conseil municipal du 25 mars 2021 ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

Vu le rectificatif déposé sur Espace élus :

Dans le DELIBERE :

- lire :

« 2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses résultant de ces opérations seront prélevées sur les crédits inscrits ou à inscrire au programme 00005, opérations n° 60047532, n° 60047531, n° 60047533 et n° 01014077 - AP n° 2021-3, programme 00005, et seront imputées sur les chapitres 20, 21 23, 204 et autres, fonctions 31*, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

Opération	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
Acquisition-Restauration n° 60047532	667 500	666 500	666 500	666 500	666 500	666 500
Aménagements culturels n° 60047531	500 000	460 000	460 000	460 000	460 000	460 000
Numérisation d'archives n°60047533	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Opéra-Sub d'équipement n° 01014077	170 000	170 000	170 000	170 000	170	350 000

»

- au lieu de :

« 2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses résultant de ces opérations seront prélevées sur les crédits inscrits ou à inscrire au programme 00005, opérations n° 60047532, n° 60047531, n° 60047533 et n° 01014077 – AP n° 2021-3, programme 00005, et seront imputées sur les chapitres 20, 21 23, 204 et autres, fonctions 31*, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

Opération	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
Acquisition-Restauration n° 60047532	667 500	666 500	666 500	666 500	666 500	666 500
Aménagements culturels n° 60047531	500 000	460 000	460 000	460 000	460 000	460 000
Numérisation d'archives n°60047533	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Opéra-Sub d'équipement n° 01014077	170 000	170 000	170 000	170 000	170	350

»

DELIBERE

- 1- Le lancement des opérations n° 60047532 Œuvres d'art - acquisitions et restaurations 2021-2026, n° 60047531 Aménagements culturels 2021-2026, n° 60047533 Numérisation documents d'archives 2021-2026, et n° 01014077 Opéra- subvention d'équipement 2021-2026 est approuvé. Elles seront financées par affectation d'une partie de l'autorisation de programme Enveloppes culture 2021-2026 n° 2021-3, programme 00005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses résultant de ces opérations seront prélevées sur les crédits inscrits ou à inscrire au programme 00005, opérations n° 60047532, n° 60047531, n° 60047533 et n° 01014077 - AP n° 2021-3, programme 00005, et seront imputées sur les chapitres 20, 21 23, 204 et autres, fonctions 31*, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

Opération	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
Acquisition-Restauration n° 60047532	667 500	666 500	666 500	666 500	666 500	666 500
Aménagements culturels n° 60047531	500 000	460 000	460 000	460 000	460 000	460 000
Numérisation d'archives n°60047533	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Opéra-Sub d'équipement n° 01014077	170 000	170 000	170 000	170 000	170	350 000

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET